



COMMUNIQUE DE PRESSE de Pierre JUGY, Maire de Tourtour du 4 octobre 2011

Gaz de schistes : Face à la mobilisation des ruraux,

le Gouvernement recule et abroge les trois permis de recherche

Pierre Jugy, maire de Tourtour tient à saluer la nouvelle victoire des collectifs anti gaz de schistes et des élus ruraux qui se sont mobilisés ces dernières semaines pour obtenir l'abrogation des trois permis de recherche que les multinationales voulaient encore exploiter malgré le vote d'une loi «passoire» en juillet 2011.

Cette reculade du Gouvernement survient au moment même où les ONG et les élus locaux mettent en place des réseaux de vigilance citoyenne composés d'élus ruraux et d'ONG dans tout le Sud de la France, y compris dans le Var afin d'empêcher toute exploration visant le gaz de schiste.

Pour Pierre Jugy, cette décision précipitée à la veille d'un déplacement du Président de la République dans le Gard illustre le double langage qui est tenu par le Gouvernement et la majorité parlementaire depuis des mois sur ce dossier explosif.

Le maire de Tourtour qui avait lancé un appel à tous les maires du Var et tous les parlementaires s'étonne de ce mauvais feuillet à rebondissement qui inquiète aujourd'hui tous les habitants du Var et demain tous les touristes qui viendront dans les zones rurales du Sud de la France.

Pierre Jugy souhaiterait que les parlementaires du Var soutiennent la nouvelle proposition de loi sur les gaz de schiste qui sera examinée le 6 octobre prochain au Parlement, même si elle n'est pas issue des rangs de leur groupe politique. Cette proposition de loi a le mérite d'interdire purement et simplement l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels et d'abroger avec effet rétroactif les permis exclusifs qui avaient été délivrés.

Malgré cette nouvelle victoire des Collectifs anti gaz de schiste et des maires ruraux, il n'est pas question de baisser la garde dans nos départements ruraux tant que la loi n'aura pas été changée et que le code minier n'aura pas fait l'objet d'un sérieux toilettage avec une véritable enquête publique.

Pour rester inquiet et vigilant, il suffit de lire le communiqué de la ministre de l'Ecologie qui annonce que sur les 64 détenteurs de permis exclusifs de recherche de l'activité d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, seuls les trois permis visant explicitement le gaz de schiste seront abrogés.

A ce jour, il reste donc 61 permis dont les détenteurs ont soit disant pris l'engagement formel de ne pas recourir à la fracturation hydraulique. Le maire de Tourtour a interpellé les préfets du Var et de la Région PACA et il attend qu'ils lui répondent clairement sur le devenir du permis de recherche dit de Brignoles. En attendant, Pierre Jugy demande aux Collectifs anti gaz de schiste et aux maires du département de ne pas relâcher la pression face à ce bricolage pour le moins choquant.

Pierre Jugy

Maire de Tourtour

Portable : 06.34.35.54.25